dans le rôle si gentil de Jeannette. L'air : « C'était bien la peine de l'aimer ainsi », et le duo entre Mme Lenfant dans la coulisse et la flûte à l'orchestre lui ont permis une fois de plus de prouver ses brillantes qualités de cantatrice. On ne sait ce qu'il faut admirer de plus, la pureté, la justesse de la voix, ou la magistrale exécution des vocalises, la perfection des trilles et le fini des nuances.

Après son air favori « Voix légère, chanson passagère » la salle entière l'a acclamée et applaudie avec enthousiasme.

Le rôle de Jean était dévolu à M. Lacrime. C'était pour lui une excellente occasion de déployer toutes ses qualités de comédien et de chanteur. Constatons avec plaisir qu'il en a profité. Son duo avec Jeannette : Allons, rapprochons-nous un peu, a été à bon droit remarqué.

Quant à l'orchestre (?) avouons que pour le drame d'abord il était bien mal représenté. Pour l'opéra-comique il a trop bien marché ; mais entendons-nous : je veux dire que malgré bien des avis, il a tellement, à certains passages forcé la note, qu'on n'entendait nullement le chant dans la salle ; il est vrai que l'acoustique pourrait peut-être être meilleure ; nous pensons que cette simple remarque suffira.

M. De Nys nous a donné déjà cette saison de bonnes exécutions et nous sommes certains qu'avec un peu de bonne volonté de la part des musiciens tout marchera désormais pour le mieux.

Lundi 6 janvier, *le Talisman*, opérette nouvelle, dont on dit beaucoup de bien.

RIGOLETTO.

WASQUEHAL

Vol

Dans la nuit du 1er janvier, un vol de sept poules et d'un coq a été commis au préjudice de M. Decottignies Xavier, tisserand, au hameau de la Planche-au-Riez. Valeur, 25 fr.

Accident

Lundi, 31 décembre, vers 9 heures du matin, une jeune enfant âgée de 9 ans, Gabrielle Destombes, en passant dans la carrière près de la ferme Lepers, toucha par mégarde pour éviter de tomber dans la boue, la barrière servant à la clôture de la carrière. La barrière culbuta sur elle et la renversa.

Cette enfant qui se trouvait abattue la face contre terre ayant sur le cou et sur le bras droit cette lourde barrière, poussait des cris qui furent heureusement entendus par M. Lepers lequel vint aussitôt pour la délivrer de la situation affreuse dans laquelle elle se trouvait. Elle fut sur le champ conduite à son domicile par son père, Auguste Destombes. Elle porte au front de nombreuses blessures et quelques contusions au bras droit.

LILLE

Incendie quai Vauban

Un incendie qui aurait pu prendre de sérieuses proportions, s'est déclaré mardi chez M. Desrumeaux, ferblantier et marchand de pétrole, 27, quai Vauban, dans les circonstances suivantes :

Vers 5 heures du soir un enfant était venu chercher du pétrole ; la sœur de M. Desrumeaux ayant allumé une lampe, jeta sans y prendre garde l'allumette encore enflammée dont elle s'était servie.

Le parquet étant imbibé de pétrole, l'allumette y communiqua le feu qui atteignit les vêtements de Mlle Desrumeaux. L'enfant ayant pris peur se sauva en criant : au feu !

Des voisins, MM. Deschamps et Montene accoururent aussitôt et parvinrent à éteindre les flammes qui environnaient Mlle Desrumeaux.

Les pompiers de la caserne Malus et du poste de la rue d'Isly ne tardèrent point à arriver, et grâce à leur promptitude, ce commencement d'incendie fut rapidement éteint.

Les pertes, évaluées à quinze cents francs, consistent en déchets et diverses marchandises détériorées. Elles sont couvertes par une assurance.

Accidents

Hier matin, vers 11 h. 1/4 le jeune Thobet Fernand, âgé de 8 ans, demeurant rue Malpart, 12, passait rue des Etaques, lorsque le camion de M. Masse, brasseur rue de la Louvière, se rencontra avec celui de M. Beaudain, savonnier, rue de Paris. L'enfant fut renversé. On a constaté des plaies contuses à la tête et une fracture au bras gauche. Il a reçu les premiers soins de M. le docteur Cochet qui l'a fait transporter d'urgence à l'hôpital St-Sauveur.

Vol

La nommée Leroy Irma, âgée de 26 ans, née à Laventie (Pas-de-Calais), servante, a été arrêtée et mise à la disposition de M. le Procureur de la République, sous l'inculpation de vol de deux bouteilles de vin d'une valeur de 2 francs au préjudice de son patron M. Duchâtelet, ingénieur, rue Jean-Bart 16, chez lequel elle était depuis 15 jours.

Vol avec effraction

D'audacieux voleurs se sont introduits dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier dans la demeure de M. Gruyelle, 68, rue de la Louvière.

Après avoir escaladé un mur d'enceinte, ils ont fracturé la porte de la cuisine, se sont introduits dans le salon et ont ouvert un meuble qui contenait une cinquantaine de francs en menue monnaie.

Il est probable qu'ils ont été dérangés dans leurs opérations, car on n'a pas constaté d'autres soustractions.

Mme Gruyelle n'a entendu aucun bruit. Les voleurs se sont retirés en escaladant de nouveau le mur d'enceinte.

Un vol

Dimanche soir, pendant une absence qu'avait faite Mme veuve Levêque, demeurant rue de Beaumont des gamins ont pénétré chez elle et ont dérobé une certaine quantité de bouteilles de vin.

Les jeunes drôles ont ensuite fait bombance avec le tonneau de bière qu'ils ont à peu près vidé, puis ont dérobé une certaine quantité d'objets de ménage.

M. Broigne commissaire de police du 2e arrondissement a ouvert une enquête.

Arrestation

Le nommé Verdy Germain, âgé de 34 ans, sujet belge, ajusteur, sans domicile fixe, a été mis à la disposition de M. le Procureur de la République, sous l'inculpation de contravention à un arrêté d'expulsion.

LE NORD

Wambrechies. — Le garde-champêtre Bloclet a arrêté le nommé Barque Eugène, voleur de linge au préjudice des habitants de Wambrechies.

Il a déjà subi sept condamnations pour vol en France et en Belgique.

Radinghem. — On nous écrit de cette commune :

« Notre prophétie de septembre dernier s'est réalisée, et plus tôt que nous n'aurions pu l'espérer. [illegible] moins de gloire. Saisi sans un prétexte ridicule [illegible] occasion favorable, il vient de donner [illegible] Bon voyage !

[illegible] ghem ne seront pas en peine de lui trouver un successeur qui sache dire deux mots de suite sans s'embrouiller, qui ne confonde pas brailler et administrer, qui sache enfin comprendre les intérêts de la commune, sans avoir à aller consulter tous les jours un oracle du voisinage.

Tout planter là une veille de l'an est une petite trouvaille qui n'étonnera personne à Radinghem. Mais que les intéressés se rassurent, la générosité du futur avènement les dédommagera de la mince prétention de ce qu'ils pouvaient se promettre d'un régime si heureusement déchu. Bienvenue au nouveau maire de Radinghem.

DOUAI

Dorignies. — Mardi vers deux heures de l'après-midi deux ouvriers anglais et un français occupés à la construction d'une machine à souffler les bouteilles, à la verrerie, ont été assaillis dans un cabaret par une quinzaine de mineurs qui les ont roués de coups. Deux arrestations ont été opérées par la gendarmerie qui poursuit son enquête afin de découvrir les autres agresseurs.

VALENCIENNES

ACCIDENT MORTEL

Un accident mortel s'est produit mardi, vers neuf heures du soir, au passage à niveau du faubourg de Paris.

Après le passage du train 1520, venant de la direction d'Aulnoye et devant entrer en gare à neuf heures du soir, le garde barrière aperçut sur la voie le corps d'un individu. Il s'approcha et reconnut un employé d'octroi de service au dit faubourg, le nommé Armand Lelong.

Le malheureux ne donnait plus signe de vie.

Lelong venait de visiter les bagages des voyageurs du train-tramway de Denain et il finissait à peine cette opération lorsque le train d'Aulnoye arriva. Ajoutons que celui ci précède ordinairement le train-tramway.

On suppose que l'employé d'octroi a glissé par suite de la gelée, qu'il a été pris en écharpe par la traverse gauche de la machine et serré entre le quai et la banquette du train. Il a été traîné sur une longueur de 10 mètres environ.

Le malheureux employé d'octroi avait la poitrine défoncée et les bras fracturés en plusieurs endroits. Il ne porte aucune blessure apparente.

Lelong était âgé de 44 ans. Il laisse une veuve et trois enfants.

CAMBRAI

Neuville-Saint-Rémy. — Lundi vers deux heures après-midi, un chariot attelé de cinq chevaux allant au trot, traversait Neuville-St Rémy. L'attelage était dirigé par M. Gustave Decarnelle, domestique de M. Lesne, d'Abancourt ; un autre domestique de M. Lesne, Pierre Demaux, était sur le sous verge ; dans le chariot se trouvait Louis Doyen, journalier à Abancourt. Les domestiques de M. Lesne venaient de charger du fumier au quartier de cavalerie.

En face de l'estaminet Massin, Demaux voulut descendre. Comment s'y prit-il ? Il glissa et tomba sous le chariot dont les roues lui écrasèrent la tête. Aux cris de Doyen, Decarnelle arrêta ses chevaux. Les deux domestiques se rendirent près de leur camarade mais ne relevèrent que son cadavre, qu'ils transportèrent à l'estaminet Massin.

Coïncidence curieuse : Demaux devait avoir ses vingt ans précisément lundi, à 11 heures et demie du soir.

AVESNES

Fourmies. — Le clairon des sapeurs-pompiers, Goblet, si horriblement mutilé à l'incendie des décors de l'Opéra, est rentré dans sa famille à Fourmies.

Ses compatriotes lui ont fait une brillante réception. Le chemin de la gare à l'Hôtel-de-Ville était pavoisé. Le capitaine des sapeurs-pompiers a reçu le modeste héros, qui, fleuri par les soins de diverses sociétés, a bu le vin d'honneur de la municipalité.

M. Levasseur, ancien patron de Goblet, l'a reçu dans sa filature, décorée pour la circonstance, et l'a donné en exemple à tout son personnel réuni.

DUNKERQUE

Une évasion. — Hier soir, à 9 heures, on amenait au poste de police de la Basse-Ville un individu qui avait volé une somme de quatre francs au bureau d'octroi de la porte de Calais.

Les employés ayant surpris le voleur lui firent d'abord rendre l'argent, puis le remirent entre les mains des soldats de garde au poste de la porte de Calais, qui le conduisirent au commissariat.

En l'absence du commissaire, l'agent F... reçut le prisonnier qui fut laissé près du poêle pour se chauffer.

Or, à un moment donné, l'agent eut le malheur de succomber au sommeil, par suite de la chaleur qu'il faisait dans le bureau.

Ce fut le moment que choisit comme on le comprend le prisonnier pour filer.

On devine combien le pauvre agent regretta son oubli de surveillance, quand, à son réveil, il s'aperçut de la fugue.

L'agent a déjà payé d'une peine disciplinaire et sa négligence et aussi son bon cœur, car rien n'empêchait F... de fourrer au violon le filou, où il aurait gelé.

Jusqu'ici le prisonnier court encore. Son signalement a été envoyé dans toutes les directions et on le croit parti vers Calais.

Chronique maritime. — Le steamer français *Dom Pedro* est passé à Rio-Janeiro le 30 décembre, allant de la Plata à Dunkerque, ayant à bord 1.400 balles laines pour Roubaix-Tourcoing Fourmies, et diverses marchandises pour Dunkerque et le Havre. (Attendu vers le 15 courant.)

— Le steamer français *Tancarville* est parti d'Alexandrie le 31 décembre pour Oran et Dunkerque, avec grains.

— Le steamer anglais *Brinkburn* est passé à Aden le 23 décembre, allant de Bombay à Dunkerque porteur de 400 balles coton et 200 balles chanvre. (Attendu vers le 16 courant.)

— Le steamer anglais *Bombay* est passé à Malte le 29 décembre, allant de Bombay à Dunkerque porteur de 600 balles coton, 200 balles déchets coton et 651 balles chanvre. (Attendu vers le 11 courant.)

— Le steamer français « Pateuville » a été affrété de Dunkerque pour Algérie, avec charbon.

— Le steamer français « Emile » chargera au Havre et Dunkerque pour Marseille et Cette.

— Le steamer « Thérèse-Marie » a été affrété de Bône et Philippeville à Dunkerque et Boulogne, avec grains.

— Le steamer « Lucie-Marie » est en charge à Oran pour Dunkerque, avec grains.

Sinistres maritimes. — Du 1er janv. au 26 décemb., on a signalé 1775 naufrages, dont 1096 voiliers, 679 steamers contre l'année dernière 1270 voiliers, 671 vapeurs.

— Le steamer « St-Jean » est entré en cale sèche pour réparer les avaries de machines éprouvées à la suite d'un collision avec un corps flottant. L'arbre porte-hélice a été faussé et devra être changé. Les avaries sont estimées à 8.500 francs environ.

⁂

Le navire allemand « Behrend », allant de Dunkerque à Beness a été remorqué à Brême avec de graves avaries.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Les incendies de Croisilles

Les crimes d'incendie sont excessivement fréquents dans le Pas-de-Calais.

Nous signalions, il y a quelques jours, les nombreux sinistres qui désolent la commune de Coupelle-Vieille.

A Croisilles, le feu vient d'éclater pour la [illegible] fois depuis 18 mois, dans une propriété de M. Millet.

En août 1893, une main criminelle faisait flamber dans les champs une partie de sa récolte d'œillettes.

En 1894, ses meules étaient incendiées ; enfin, cette fois ce sont les granges de son exploitation agricole qui ont été anéanties.

Les pertes, pour ce dernier incendie seul, s'élèvent à 15,000 francs. Elles ne sont qu'en partie couvertes par les assurances.

Le parquet d'Arras a ouvert une information.

BÉTHUNE

Lens. — Les opérations du tirage au sort pour le canton de Lens auront lieu à l'Hôtel de Ville de Lens, le 25 janvier à dix heures du matin.

Vendin (fosse n° 8). — La gendarmerie, à la suite d'une enquête minutieuse vient de découvrir les auteurs d'un vol commis en juillet dernier chez M. Amédée Cambier, boulevard des Postes, 271. Afin de ne pas entraver l'action de la justice nous dirons simplement aujourd'hui que ceux-ci viennent de quitter la cité de la fosse n° 8 des mines de Lens pour aller habiter la commune d'Oignies.

Harnes. — La gendarmerie recherche en ce moment, la nommée Virginie Fiévet, âgée de 28 ans, demeurant à La Madeleine-lez-Lille, pour escroquerie et abus de confiance commis au préjudice de la dame Joséphine Hidon, marchande de rouennerie demeurant à Harnes.

Ourton. — Lundi matin un ouvrier mineur, Charles Bayart, demeurant à Ourton, a été arrêté en vertu d'un mandat d'amener décerné par le parquet de Béthune et conduit à la maison d'arrêt. Motif inconnu.

Bruay. — Maria Tilloy, née à Saulty, 18 ans, demeurant à Bruay, a été arrêté lundi matin en vertu d'un mandat d'amener décerné par le parquet de Versailles. Cette fille est inculpée de vols.

— Charles Duhem, 17 ans, hercheur à la fosse n° 4 des mines de Bruay, a été fortement serré contre la paroi d'une galerie par une berline qui venait d'être tamponnée par une autre berline dans une berlance et a été grièvement blessé. Il ne pourra pas travailler avant trois mois d'ici.

Beugin. — Dimanche soir en sortant de la cantine Bars à Beugin, un ouvrier terrassier d'origine belge, Désiré Exter, 29 ans, a porté un violent coup de couteau à un de ses camarades, Henri Desmedt 32 ans sujet belge également. Aux cris poussés par la victime, les consommateurs sont accourus et ont désarmé Exter qu'ils ont remis entre les mains de la gendarmerie.

Divion. — Un ouvrier mineur, Victor Gaquerre 37 ans, demeurant à Divion a été arrêté dimanche après-midi en vertu d'un mandat d'amener du parquet de Béthune. Motif inconnu.

SAINT-OMER

Juge de paix. — M. Dernis, avoué à St-Omer, est nommé suppléant de la justice de paix du canton sud de St-Omer, en remplacement de M. Delpierre, décédé.

Longuenesse. — Lundi soir vers 8 heures, un incendie a détruit le moulin à vent situé près des Chartreux. On ignore la cause du sinistre.

Bois-en-Ardres. — Procès-verbal a été dressé contre un nommé G. Louis, pour bris de mobilier du cabaret de la dame Condette.

Nielles-lez-Bléquin. — Un malfaiteur resté inconnu s'est emparé d'une somme de 140 francs appartenant à Mme Brocquart, épicière.

Quercamp. — Un vol de 7 francs a été commis au préjudice de M. Mesmacre, cantonnier. On recherche le voleur.

Ruminghem. — Le feu a consumé une meule de lin appartenant à M. Louis Damman. La perte est évaluée à 1,200 francs.

MONTREUIL

Audacieuse attaque à Conchil-le-Temple

Une audacieuse attaque à main armée a été commise par trois malfaiteurs, dans la soirée du 29 décembre, entre Nempont et Conchil-le-Temple.

Au moment où M. Boulanger passait avec sa voiture, un des gredins s'élança à la tête du cheval qu'il maîtrisa, tandis que les deux autres, montés sur la voiture, terrassaient le conducteur et le dévalisaient.

Les coupables n'ont pu jusqu'ici être retrouvés. M. Boulanger n'a fourni sur leur compte que de très vagues renseignements.

SOUSCRIPTION

EN VUE DE FONDER UN

Laboratoire de Bactériologie A LILLE

QUARANTE-DEUXIÈME LISTE

Souscription à 500 francs : Mme Maracci,	500 »
Souscription à 100 francs : Société de Secours mutuels des Anciens Sous-Officiers de Lille,	100 »
Souscription à 50 francs : M. Valdelièvre,	50 »
Souscriptions à 25 francs : MM. H. Ducroquet, Société les Carabiniers de Lille, Alex. Hette, Spriet-Spriet,	100 »
Souscriptions à 20 francs : MM. L. Evrard, les Membres de la Section Haubourdinoise des Sauveteurs du Nord, Pennequin-Leleu et Lejeune,	60 »
Souscription à 15 francs : M. Marcel et Gabrielle Franchomme	15 »
Souscriptions à 10 francs : MM. A. Labbe, De Doncker, F. Dupros, Defaux-Porisse, Picavet, Bouckaert-Camberlin, E. Langlois, colonel Lancelot, l'abbé X...., Bridelance,	100 »
Souscriptions à 5 francs : MM. Dannenlin-Flinois, Planchon et Béosière, Brouts, H. Hardy, Desmettre, Hull, S. Treffel et V. Leclercq, commandant Vincent, Robert-Clair, H. Vanderstraele et E. Devroe, Dupont, Pravost, Defaux, Anonyme, Lestienne, L. Gombert, Lefebvre, Latourcade, L. Vandecheot, Mmes Watteau-Gosselet, veuve Vanverts,	105 »
Souscriptions à 3 francs : MM. V. Sauvage, Morel,	6 »
Souscriptions à 2 francs : MM. Boutry, 2 Anonymes, Benoit, Verhaeghe, Lobbedez, Poiret, H. Faucon, Gendon-Durand, Vandernotte, Mannessier, Keersbelck, Longuet, Bailly, Anonyme, Maurice et Ernest Hibaut, E. Dutoit, capitaine Bagard, Bochestal, Mmes veuves Schoett, Pennel, Ribiollet, Mlle Faucon,	46 »
44 *Souscriptions à 1 franc :*	44 »
1 *Souscription à 75 centimes,*	» 75
39 *Souscriptions à 50 centimes,*	19 50
1 *Souscription à 40 centimes,*	» 40
1 *Souscription à 30 centimes,*	» 30
27 *Souscriptions à 25 centimes,*	6 75
5 *Souscriptions à 20 centimes,*	1 »
2 *Souscriptions à 15 centimes,*	» 30
3 *Souscriptions à 10 centimes,*	» 30
Les ouvriers et ouvrières de la fabrique de Cardes, maison Scrive,	17 10
Quête faite dans un banquet par les Sauveteurs de Somain,	14 55
La commune de Ronchin,	200 »
id. Crespin,	150 »
id. Loon-Plage,	100 »
id. Bauvin,	50 »
id. Lambres,	50 »
Souscriptions des habitants de la ville de Bourbourg :	624 50
Souscriptions des habitants de Ronchin :	
Souscriptions à 10 francs : MM. Groles, C. Dubuisset, Desmons, H. Dubuisset, E. Delepianque,	50 »
Souscriptions à 5 francs : MM. J. Devillé, H. Tierce, Daniel-Meurisse, V. Tierce, L. Leman, J.-B. Duflot, Tilly, Debats, A. Delattre, L. Spriet, Spriet-Collis, H. Groley, Hansay, Decottignies, V. Bussine, [illegible] Lamblin, Dubureq, Vangeluchten, Descamps, [illegible]	120 »
Souscriptions à 3 francs : MM. J. Cauche, Spriet-Cauche, [illegible]	15 »
Souscriptions à 2 francs : MM. E. Leman, L. Dubois, [illegible] Spriet, [illegible] Bossin fils, Andriessen, Delobel, [illegible] A. Houze, Leclercq, V. Lelièvre, [illegible] Delobel, Mas, Dugardin père, Delobel,	
E. Delobel-Meurisse, Spriet-Cauche, A. Morelle, D. Spriet, Blary, L. Morel Casteigne, C. Dernancourt, V. Marchand, E. Morelle, F. Spriet, Boutry, Spriet-Deleruc, Pecqueux-Thieffry, E. Fourmestraux, E. Clombet, Cauche-Lidun, E. Denez, V. Tonnelle,	70 »
Souscriptions à 1 fr. 50 c. : MM. J. Pollet, E. Destoop, V. Bernard, V. David, Destombes, Baudin père,	9 »
43 *Souscriptions à 1 franc :*	43 »
56 *Souscriptions à 50 centimes,*	28 »
1 *Souscription à 30 centimes,*	» 30
1 *Souscription à 25 centimes :*	» 25
Souscription des Ecoles,	46 10
Total de la 42e liste	2.751 10
Report des listes précédentes	174.681 76
Total	177.432 86

⁂

La 43e liste élève le total de la souscription à **178.294 fr. 06.**

PLAIES RÉCENTES ou ANCIENNES quelle qu'en soit la nature Guérison certaine par l'ONGUENT St-ROCH [illegible] 2.50 [illegible] pharmacies

RENSEIGNEMENT UTILE

La vogue toujours croissante du VIN de

BANYULS-TRILLES

se justifie par sa composition et les soins délicats apportés à sa préparation.

Cet excellent **apéritif** est, en effet, préparé avec du vieux vin de BANYULS, c'est-à-dire avec le vin le plus riche en tannin que l'on connaisse, et le meilleur QUINQUINA.

C'est pour cela qu'il s'impose à tous ceux qui veulent ranimer leurs forces (particulièrement aux dames, aux enfants et aux personnes anémiques) et qu'il est si chaleureusement recommandé par le *corps médical*.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 2 Janvier 1895

Présidence de M. Dassonville, vice-président

LILLE

L'affaire des bijoutiers. — Nous avons parlé, il y a 15 jours, des poursuites exercées contre deux bijoutiers étrangers, Abraham Poons et Guillaume Citroen.

Le tribunal a rendu aujourd'hui son jugement dans cette affaire.

Abraham Poons est condamné à six mois de prison et 24 000 fr. d'amende (représentant le double de la valeur des bijoux saisis sur lui) plus deux amendes de 200 fr. et la confiscation des bijoux.

Citroen Guillaume est condamné à 6 mois de prison et 1000 francs d'amende, plus deux amendes de 200 francs et à la confiscation des bijoux.

ROUBAIX

Echo du grand meeting de protestation. — Le dimanche 30 décembre, ainsi que nous en avons rendu compte, avait lieu à Roubaix un meeting pour protester contre les décisions ministérielles qui ont annulé les votes illégaux du Conseil municipal.

Tout le clan socialiste et anarchiste était à Roubaix ce jour-là et fourmillait aux abords de la gare. Il y avait aussi un grand nombre de repris de justice.

Un nommé Henri Hono é, âgé de 27 ans, qui deux fois a été condamné par le conseil de guerre pour outrages à un supérieur, s'est fait arrêter pour avoir traité de lâche un agent qui l'invitait à ne pas faire de tapage.

Traduit devant le tribunal correctionnel pour outrages aux agents, le tribunal l'a condamné aujourd'hui à six jours de prison.

SPECTACLES & CONCERTS

Théâtre Deschamps. — Pour la nouvelle année, la Direction avait monté un nouvel opéra-comique, qui n'a point, je crois, un an d'existence. La représentation a été un succès, un gros succès.

Toutes les familles voudront voir cette charmante opérette *Le Talisman*, qui se distingue de presque toutes les autres par l'absence de situations croustillantes et de propos grivois.

La partition est signée : Planquette, le maëstro. La musique a un tour harmonieux, un rythme berceur pour maints couplets, joliment tournés. Les airs chantés sont faciles à retenir et l'un d'eux : Ah ! Nicolas tu ne sais pas, que les soldats... sera populaire demain.

Les scènes sont charmantes, les personnages de bon ton, aussi la réussite de la pièce était certaine, mais les artistes, surtout Mme Lenfant et M. Louis Couvreur par leur jeu endiablé, ont changé cette réussite en succès.

Il faut ajouter à tout cela les élégances de la mise en scène réglée par M. Vesphale, très compétent en la matière.

Deux décors nouveaux, bien brossés, encadraient un défilé de tout le cortège : tambours, cornettes, officiers s'exécutant devant une cour aux costumes superbes.

Aussi le public a applaudi longuement, rappelant les deux artistes, Mme Lenfant et Louis Couvreur, fermant la marche : le fusil, le tricorne portés à la diable, tantôt par l'un, tantôt par l'autre.

La donnée de la pièce repose sur la croyance de bien des gens aux interventions surnaturelles, aux sorcières.

Une jeune fille, accompagnée de sa servante, toutes deux déguisées en sorcières (costumes fée Carabosse) pour échapper aux attaques galantes de la soldatesque, persuade à un jeune noble bien naïf, qu'avec une bague qu'elle lui remet (le talisman), tous ses souhaits s'accompliront.

Vouloir, c'est pouvoir, ajoute-t-elle.

De fait, les souhaits du jeune comte, tous dictés par d'excellents mobiles, se réalisent au dénouement. L'heureux possesseur du talisman épousera sa cousine qu'il prenait pour une fée, et le pauvre Nicolas, relevé du service militaire va retourner au village avec Michelette qui renonce à devenir la favorite du roi Louis XV.

J'examinerai, aux représentations qui vont suivre, les critiques qui seront à faire sur le chant de de quelques acteurs et l'anachronisme de certains costumes.

Le drame qui avait précédé le Talisman, est fort connu du public.

Marie-Jeanne ou la femme du peuple, est un mélo joué maintes fois.

Mmes Dausay, Cavé ont bien rendu leurs rôles, la 1re, Marie-Jeanne avec l'énergie, la passion nécessaires, la seconde, (Mme de Bussières) avec le bon ton et l'émotion convenables.

MM. Hillaret, couvreur, Vesphale ont été très naturels, c'est le meilleur des compliments.

PIERRE.

Programme des Spectacles et Concerts

Théâtre Deschamps. — Bureaux : 7 h. 1/2. Rideau : 8 heures. — Jeudi 3 janvier.

LA PORTEUSE DE PAIN

Grand drame par Montépin

Prochainement représentation extraordinaire au profit des Cantines Scolaires.

PETITE CORRESPONDANCE

Un groupe d'électeurs de Solesmes. — Nous l'ignorons, demandez-le à lui-même.

LE FACTEUR.

Etat-civil de Roubaix

Du 1er Janvier

Naissances. — Benoit Vanden Berghe, rue d'Alger, 4 — Laure Duhamel, rue des Vélocipèdes, 22 — Georges Vanaerde, quai d'Anvers, brasserie de l'Union — Yvonne Dubrulle, rue d'Alsace, 61 — Camille Seghers, rue Saint-Jean, 180.

Décès. — Mathilde Charlus, 2 ans, rue Hommelet, impasse Horace Vernet, 59 — Alfred Ponchon 87 ans, rue d'Alger, 38 — Guedin, près née sans vie, rue de Bouvines, cour Fontier, 75 — Jacques Baranger, 1 mois, rue Lafontaine, 58 — Fidèle Deuwille, 40 ans, rue de l'Epeule, 71.

Du 2

Naissances. — Isidore Beaumont, rue de l'Epeule — Berthe Alard, Grande Rue, 47 bis — Hippolyte Martens, rue Dronot, 40 — Suzanne Maréchal, rue [illegible] — Eva Grenier, rue des Fleurs, 59 — Berthe Bousserard, rue de Lannoy, 159 — Séraphin Helfmaerts, rue de Denain, 41 — Madeleine Cauderon, rue Pierre de Roubaix, 80 — Marie Rentrt, rue des Ogiers, 19 — François Planquelle, rue des Longues-Haies, 475 — Louis Fiés, rue du Fort, 86 — Victor Quatannens, rue des Sept Ponts, cour Dupont — Marie Lannoy, rue du Collège, 21 — Georges Dupsis, rue Saint-Jean, 177 — Charles Vanrycksghem, rue du W gram, 28 — Gabrielle Destobbeleire, rue d'Italie, 7 — Théophile Vandereruyssen, rue de la Guinguette, 76 — Edouard Notte, rue Paul Bert, 8 — Cécile Bruyne, rue Cugnot, 58 — Anna Tonnel, rue des Fondeurs, 22 — Henri De Fauw, rue Sainte-Elisabeth, cour Desreumaux.

Décès. — Germaine Dewez, 2 mois, rue Vaucanson, 46 — Jules Verstame, 8 ans, Hôtel-Dieu — Henri Toubier, 5 mois, rue Meiu, 34 — Désiré Faverbeke, 1 an, rue du Pile, cour Bonte — Clara Dumasie, 5 ans, Hôtel-Dieu — Louise Portemans, 56 ans, idem — Jean Ghesquière, 45 ans, idem — Jules George, 23 ans, idem — Edouard George, 76 ans, idem — Louis De Raeck, 86 ans, idem — Alphonse Cogbe, 3 ans, rue Lavoisier, cour Dupont, 9.

Mariage. — Entre : Henri Dugnauquier, tarissier, 28 ans, Tourcoing et Hélène Chérebout, sans profession, 28 ans, boulevard de Belfort, 53, Roubaix.

Etat-civil de Mouvaux

du 15 au 29 décembre

Naissances. — Louis Leper, [illegible] Isidore Lagache, Les Bonnets — Gustave Devestèle, Les Duriez — Marie Dannie, Vert Pré — Alfred Parent, Croix-Bouillette.

Décès. — Hancq, présenté sans vie, Le Duriez — Joseph Verniest, 3 mois 18 jours, Le Pile — Auguste Dubuisson, 54 ans 10 mois, Les Bonnets — Léonie Lecompte, 7 mois 20 jours, La Croix-Bouillette.

Mariages. — Entre : Elie Corau, 33 ans, homme de peine et Céline Petit, 35 ans, journalière.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 2 janvier 1895.

L'aspect du marché est satisfaisant. La liquidation donne en peu d'animation aux transactions et les cours des rentes s'améliorent.

Le 3 0/0 monte à 101.75.

Le 3 1/2 0/0 fait 107 50.

Sur l'*Italien*, la tendance reste lourde à 86 80.

Les Sociétés de crédit ont une tenue très satisfaisante.

Le *Crédit Foncier* se présente en fermeté à 925.

Les obligations foncières et communales à lots donnent lieu à de nombreux échanges.

Le *Comptoir National d'Escompte* se traite à 555.

La *Société générale* est maintenue fermement à 475.

Le *Crédit lyonnais* passe de 837 50 à 851 25.

Cours soutenus de 540 à 541 25 sur l'action de la Compagnie d'exploitation des *Chemins de fer Orientaux*.

L'action de la Compagnie franco-néerlandaise des *Indes Occidentales* est demandée à 567 50.

L'obligation des *Chemins de fer économiques* termine à 424.

BOURSE DE LILLE

du 2 janvier 1895

EMPRUNTS (VILLES ET DÉPARTEMENTS)

Département du Nord, 1870, obl. 100, 107.

CHARBONNAGES (Actions)

Bully-Grenay, le 1/6 sixième p. 2900. — Escarpelle (a 500 t. p.) 2900. — Lens, 255. — Meurchin (a 500 t. p.) a. 5460.

CHARBONNAGES (Obligations)

Lens 1893 (remb. à 500), 512,50.

BONS PANAMA
LOTS du CONGO

délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison

J. BULTÉ

Comptoir de Change

ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX

ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables

Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.

Souscription aux Emissions. — Versements. Conversion.

Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.

BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

Achat et Vente d'Actions de Charbonnages

BOURSE DE BRUXELLES

du 2 Janvier 1895

Emp. 3 1/2 s. I.	101 80	Brux. lis. 1886,	107 37
— sér. II.	101 80	Noni bère 1881,	—
— sér. III.	101 75	Ostende 3 pr...	10 50
— 3.	10 90	— 1877 4.	116 50
— 2 1/2	98 50	— 1885 3.	—
Annuités 3 1/2.	—	Tournai 1874 3.	—
—	—	— 1886 3 1/2	—
—	—	Gand 1838 3.	—
Cr. com. 4 1/2	117 75	— 1880 3.	—
—	—	— 1883 3.	—
— 3.	—	Liège 1853, 2 1/2	99 75
— 3 p. 1861.	120 »	— 1868, 3.	106 75
— 3 p. 1868.	106 75	— 1874.	104 75
Anvers 1887.	109 25	— 1879.	103 15
Anv. libéré 1889.	—	— 1880.	103 55

COUPONS

Comptoir de Change

FONDÉ EN 1879

A. PAJOT & CH. LEFEBVRE

Siège Social :

LILLE, RUE NATIONALE, 69 bis

Succursales :

ROUBAIX, 6, rue de la Gare. | LILLE-WAZEMMES, Rue Gambetta, 1 ter.

PAIE dès à présent tous les **Coupons de Janvier, Février et Mars.**

La Maison a attaché à ce service celui GRATUIT de vérification de Tirages, qui rend les plus grands services aux porteurs de titres.

MARCHÉ LINIER

Lins. — Nous voilà en pleine reprise, cela semble bon après le calme si long que nous venons de passer.

Le chiffre d'affaires est presque double de celui de la semaine dernière. Les prix sont fermes et même en hausse pour les rouis à terre.

Cette reprise, en semaine d'inventaires et de fêtes prouve qu'il y a des besoins bien pressants qui nous permettent de présager une bonne suite d'affaires.

Fils. — Il s'est traité beaucoup d'affaires dont quelques-unes importantes pour l'exportation.

Les stocks diminuent, la filature a pris quelques ordres à livrer. La hausse paraît arrêtée.

Toiles. — Bon courant d'affaires. La toile se lève et les prix sont bien tenus.

Jutes. — Même situation, tendance plus faible.

ASTHME GUÉRISON CERTAINE [illegible]

Réglisse Sectorale [illegible] AU **GOUDRON** [illegible]

Adresser demandes par poste à [illegible] Beuf, à Bayonne.

GUÉRISON CERTAINE & RADICALE des Maladies Secrètes **PEAU** ET DES MALADIES DE LA [illegible] DARTRES, ECZÉMAS, ULCÈRES VARIQUEUX

NOTA. — Une Notice spéciale est envoyée franco sous enveloppe contre timbre de 0,15 centimes.

Traitement indiqué par

M. VANDENDRIESSCHE

MÉDECIN-SPÉCIALISTE

LILLE, 54, Rue Nationale, LILLE

Pommade Antiherpétique

pour [illegible] 2 fr. 50 par mandat-poste

Consultations PARTICULIÈRES [illegible]

MAISON DU TAPIS

7, Rue du Vieil-Abreuvoir, à ROUBAIX

VENTE

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE

100 Pièces Linoléum Fort

à 2 fr. 25 le mètre.

Moquettes, Carpettes de toutes tailles Tentures — Tapis de table Foyers — Fourrure Thibet — Couvertures de voyage. Articles de la Chine et du Japon pour cadeaux.

Le plus grand assortiment et le meilleur marché de la région.

MAUX DE DENTS [illegible] Baume Sédatif Chantard [illegible]

GOUTTE [illegible]

Anvers, 2 janvier.

Peignés allemands de la Plata.

Contrat B

Décembre, 000 ; janvier, 340 0/0 ; février, 340 0/0 ; mars, 340 0/0 ; avril, 342 0/0 ; mai, 345 0/0 ; juin, 350 0/0 ; juillet, 352 0/0 ; août, 355 0/0 ; septembre, 357 0/0 ; octobre, 360 ; novembre, 360 0/0.

Contrat C

Peignés français de la Plata. [illegible] disponible, il a été traité 117 balles de la Plata [illegible] Ventes 30,000 kilos. Marché soutenu.

Bourse commerciale de Paris

Farines : 12 marques.

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Janvier	43 10	43 10	4 mars	43 15	43 40
Février	43 10	43 00	4 mai	43 15	43 40

Marque Corbeil [illegible] : 47 —

Blés

Janvier	18 65	18 70	Mars	18 90	18 90
Février	18 75	18 80	4 mai	19 15	19 10

LILLE, 2 Janvier. — Marché aux bestiaux

Espèces	Amenés	Vendus	Pr. au kil. sur pied		
Bœufs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaches	334	108	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Taureaux	26	15	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Veaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moutons	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porcs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

BOURSE DE PARIS

[illegible]